



**Au printemps,
les projets fleurissent !**

RETOUR EN IMAGES

> p.4

À LA UNE

Survilliers, ville solidaire

> p.18

DOSSIER

Le décrochage scolaire

> p.24



EMPLOIS JEUNES LA MAIRIE RECRUTE



4 CONTRATS D'APPRENTISSAGE



Entretien espaces verts



Plomberie



Accueil - Guichet unique



Assistant Direction générale - Communication

2 SERVICES CIVIQUES

Tu as entre 16 et 25 ans ?

En complément de tes études ou d'un job,
participe aux actions de ta ville, 24h par semaine



Animateur de projets solidaires
et intergénérationnel



Valorisation des actions Jeunes

PLUS D'INFOS WWW.SURVILLIERS.FR

POSTULER PAR COURRIER

ressourceshumaines@mairiesurvilliers.fr



Le Maire,
Adeline ROLDAO-MARTINS

Chères Survilloises, chers Survillois,

Ce printemps 2021, bientôt achevé a vu fleurir de beaux projets, donnant ainsi à Survilliers une ambiance de renouveau tant attendue.

En effet, les premiers mois de l'année ont été difficiles, marqués par l'épidémie qui perdure et ce virus que nous finirons bien par endiguer.

Dans un contexte de cacophonie médiatique favorisant un climat anxigène grandissant, les équipes municipales ont toujours travaillé pour accompagner du mieux possible les Survillois et préparer « l'après pandémie ». Leurs efforts ont permis à nos séniors d'être vaccinés, malgré l'absence de centre de vaccination à proximité. Pour pallier à l'arrêt total du programme des festivités, des actions d'accompagnement ont été mises en place auprès de nos séniors les plus esseulés.

En même temps, de nouveaux projets ont vu le jour amenant une nouvelle énergie et beaucoup d'espoir pour les mois à venir.

La Maison Médicale Serge Joly a été inaugurée marquant ainsi la fin d'un projet de longue haleine et le début d'une nouvelle aventure pour les professionnels de santé qui sont ravis de vous accueillir dans ce nouvel environnement de travail. Les élans de solidarité individuels observés pendant le confinement ont été poursuivis et révélés par le projet de voisins solidaires, qui permet toujours plus d'échanges, condition nécessaire au mieux vivre ensemble.

L'accent est également mis sur la jeunesse, avec de nombreux recrutements lancés (surtout pour une commune de notre taille) et la structuration du service jeunesse qui ouvrira à la rentrée pour nos ados.

Pour les plus petits, une proposition très riche en séjours cet été : pas moins de quatre séjours vacances sont proposés aux familles !

Enfin, cette période a été marquée par des annonces du premier ministre Jean Castex, très encourageantes et offrant de belles perspectives pour notre territoire. Tout d'abord, côté transport, la confirmation de la ligne 17 et de ses gares de Gonesse et du Mesnil-Amelot, combat de longue date. Puis, la confirmation de l'arrêt en gare de Survilliers-Fosses de la ligne Roissy Picardie qui permettra de nous connecter à l'aéroport en quelques minutes. Nous avons vivement défendu cette connexion pour nos habitants ! Un nouveau combat s'annonce à présent, la bonne connexion du RER D à cette ligne Roissy Picardie et l'amélioration de la desserte.

Autre bonne nouvelle annoncée : la création d'un pôle agro alimentaire « MIN-Nord » et d'une cité scolaire internationale sur le territoire. De belles perspectives de formation et d'emploi à venir pour nos jeunes !

Bonne lecture à tous !

SOMMAIRE

p.5	Rencontre dédicace avec Philippe Mignon, auteur illustrateur
p.9	La révision du Plan Local d'Urbanisme
p.15	La maison de santé pluridisciplinaire a ouvert ses portes
p.18	L'heure civique : et si on s'entraidait entre voisins ?
p.24	Lutter contre le décrochage scolaire
p.26	Vieillir chez soi
p.28	L'engagement d'un service civique au club de foot
p.30	Un projet paysager pour la commune
p.32	L'entretien et la gestion du cimetière

Retour en images



La supérette alimentaire Sitis Market a changé de propriétaire. Mme le Maire a accueilli les nouveaux propriétaires en compagnie de la première adjointe, Maryse Guilbert, et de Michel Raes, délégué aux Relations commerces et Entreprises locales.

Horaires

Du lundi au dimanche de 8h30 à 20h30

La traditionnelle cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée en petit comité en raison de la crise sanitaire. Pour cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts en mémoire aux soldats tombés au front.



Trouver un travail, changer de métier, suivre une formation, créer votre entreprise, etc...

La Tournée rebond, initiée par la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, a marqué un arrêt à Surveilliers le 25 mai dernier pour vous accompagner et vous conseiller dans vos démarches professionnelles. Rendez-vous l'année prochaine.



Rencontre dédicace avec...

Philippe Mignon, auteur illustrateur

Le samedi 5 juin, la bibliothèque de Survilliers a eu le plaisir de recevoir Philippe MIGNON, illustrateur spécialisé notamment dans les animaux imaginaires et les anamorphoses.

Il a présenté et dédicacé son dernier livre *Le Jardin secret du dernier comte de Bountry*, paru aux éditions des Grandes Personnes en octobre 2020.

En amont de cette rencontre, les bibliothécaires avaient lancé un concours de dessin pour les enfants. Ce fut donc l'occasion de remettre les prix aux gagnants.



Les membres du jury réunis pour délibérer : Cécile Pigeon, Joëlle Denouette, Célia Daumas et Didier Wroblewski.



Les gagnants, Ethann ABELLO, Lucas SIRET, Clémence, Sami EL FASSI, Axel PUJOL, Victoria SIRET, Raphaël MOINET, Adan, Adrien SOFICARU et Romain CAPITAINE se sont vus remettre un prix en présence de Mme le Maire et Philippe Mignon.

Bravo à tous les participants !



Élections départementales et régionales : 20 et 27 juin

Les élections régionales et les élections départementales sont deux scrutins distincts organisés tous les six ans pour renouveler la composition des conseils régionaux et des conseils départementaux.

On compte en France métropolitaine 13 conseils régionaux (dont l'assemblée de la collectivité unique de Corse) et 92 conseils départementaux. En outremer, la Guadeloupe et La Réunion disposent chacune d'un conseil régional et d'un conseil départemental, tandis que la Martinique, la Guyane et Mayotte sont des collectivités uniques.



Des bureaux de vote adaptés au contexte sanitaire

Il est prévu les règles habituelles d'organisation, ainsi que des **mesures spécifiques à ces élections, en raison de la crise sanitaire**, mais aussi parce qu'il s'agit d'un double scrutin.

Ainsi les règles suivantes seront mises en place :

- Un sens de circulation de manière à limiter les contacts
- Le port du masque obligatoire
- La mise à disposition de gel hydro-alcoolique
- Un président, deux assesseurs et un secrétaire pour chaque bureau de vote.

Caméras piéton pour la Police intercommunale

Toutes les équipes de la Police intercommunale sont en cours d'équipement de mini-caméras qui permettent l'enregistrement automatique d'images durant les interventions de terrain. Les agents communaux seront également équipés de caméras piéton dans le courant de l'année.

Ces appareils homologués permettent une preuve incontestable des circonstances d'une opération de contrôle ou d'interventions des policiers, protégeant à la fois les agents et les usagers en cas de litige.



Événements à venir



Fête communale : du vendredi 9 au dimanche 18 juillet 2021

Rendez-vous au Forum des associations le samedi 4 septembre 2021

Grand loto au gymnase le samedi 16 octobre 2021

Les repas des séniors reprendront dès la rentrée

Nouveau service au CCAS :

La permanence d'aide administrative

Pas toujours facile de s'en sortir face aux démarches administratives et aux dossiers parfois volumineux !



Pour accompagner les séniors et personnes en situation de handicap, le CCAS met en place une permanence **le 1er vendredi de chaque mois.**

Il s'agit d'un **service gratuit et confidentiel** proposé aux Survillois.

Une personne vous écoute, vous conseille et vous aide à écrire des lettres, rédiger des courriers administratifs, remplir des dossiers (MDPH, carte améthyste, divers..) faire vos démarches en ligne

Prenez rendez-vous au 01 34 68 34 35

Recensement des personnes isolées

Les personnes âgées de plus de 65 ans sont plus à risques face à la Covid-19, particulièrement sujettes à des risques d'isolement. Dans la continuité du Plan Canicule mis en place pendant les périodes de fortes chaleurs, la commune de Survilliers avec le soutien de la commission séniors, souhaite poursuivre sa mobilisation.

Vous êtes un nouvel arrivant sur la commune et souhaitez être recensés afin que le réseau de solidarité prenne régulièrement contact avec vous pendant la crise sanitaire ?

Appelez le 01 34 68 34 35



Fibre optique : stop à l'anarchie des raccordements !

Aujourd'hui, 96% des foyers du Val d'Oise sont raccordables à la fibre optique, ce qui en fait le premier département français fibré jusqu'à l'abonné, en dehors des ZTD (Zones Très Denses).

Les ZTD connaissent des difficultés notamment à cause de dégradations effectuées sur les infrastructures de très haut débit. Les sous-traitances en cascade aboutissent à des mises en oeuvre désastreuses, et c'est au maire que les habitants demandent des comptes.

Un arrêté municipal pour verbaliser les sous-traitants

Excédée par ces interventions peu soignées, qui pénalisent les usagers, **la municipalité a pris un arrêté le 16 février 2021** pour obliger les techniciens à se signaler en amont, sous peine d'amende.

Les opérateurs ont été informés et des autocollants ont été apposés sur les armoires à côté des arrêtés.



Alerte THD 95 : une application pour signaler les dégradations



Afin de traiter plus efficacement cette problématique, **Val d'Oise Numérique a créé l'application citoyenne Alerte THD 95***, en partenariat avec le groupe La Poste.

Avec Alerte THD 95, vous pouvez déclarer des dégradations sur les infrastructures de fibre optique situées sur la voie publique ou dans les parties communes de votre immeuble dans toutes les communes du Val d'Oise. Armoires de rue ouvertes ou détériorées, boîtiers de branchement cassés ou arrachés, chambres ou trappes au sol ouvertes, ...

Alerte THD 95 **permet à chacun de signaler par une simple photographie une anomalie constatée sur les équipements des réseaux.**

En effet, certains techniciens mandatés par les opérateurs commerciaux pour intervenir chez leurs clients (rétablissement du service internet, raccordement d'un nouveau client, changement d'opérateur, ...) n'informent pas toujours, malgré leurs obligations, l'opérateur d'infrastructure d'un éventuel dommage sur le réseau nécessitant son intervention. Pire, ils sont parfois à l'origine des dégradations sur les armoires de rue ou les boîtiers optiques. Or, sans la déclaration d'un tel incident sur le réseau optique, il est impossible pour l'opérateur d'infrastructure d'intervenir et de remettre en conformité l'équipement dégradé afin d'assurer la continuité du signal optique.

Attention l'application n'est pas le service après-vente de votre opérateur ! Si vous souhaitez être contacté pour souscrire une offre internet ou si vous rencontrez une panne sur votre ligne fibre fixe ou une difficulté de connexion internet, vous devez appeler directement votre opérateur.

**Application disponible gratuitement sur Android et Iphone.*

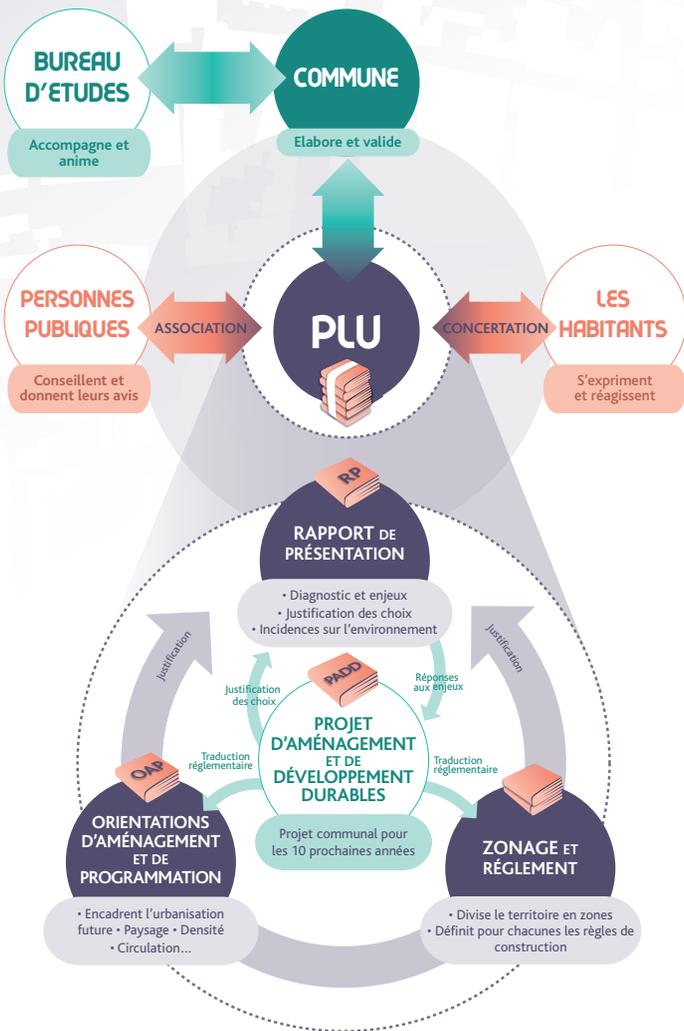
PLAN

LOCAL

D'URBANISME

La révision du PLU

Pourquoi ?



C'est quoi déjà le PLU ?

Le **Plan Local d'Urbanisme** est l'expression du projet urbain de la commune. Il traite de multiples sujets qui touchent aussi bien la vie quotidienne des Survilliersois.es que des grands projets de développement du territoire.

Il fixe les orientations et objectifs communaux en matière d'offre de logements, de dynamisme économique, d'accessibilité et de transport, de protection des espaces agricoles et des corridors écologiques mais aussi de préservation et de mise en valeur des paysages, du patrimoine etc...

Le PLU s'impose à tous et détermine les zones constructibles (habitations, entreprises, équipements publics,...). Il est le cadre de référence pour l'instruction des demandes d'occupation du sol (permis de construire, de démolir, d'aménager...)

Mais on a déjà un PLU ! Pourquoi le réviser ?

En effet, **la commune a déjà un PLU qui a été approuvé en 2016.**

Un PLU a une durée de vie d'environ 10 ans... mais il peut, à tout moment, être modifié ou totalement révisé, pour prendre en compte de nouveaux projets, s'ajuster au regard des changements du territoire ou s'adapter aux évolutions réglementaires. Ce qui est le cas aujourd'hui !

Le bilan à mi-parcours de la mise en oeuvre du PLU a révélé certaines incohérences qui rendent parfois difficile l'application du plan. En particulier, certains objectifs fixés par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ne sont pas traduits correctement dans les pièces réglementaires (zonage et règlement). Le PLU ne peut donc pas atteindre les objectifs qu'il s'est fixé.

C'est pour remédier à ces contradictions que la municipalité a décidé de réviser le document.

Le planning prévisionnel : 16 à 18 mois de travail !



L'avenir de votre commune se construit... Participez au PLU !

S'informer

Exposition en mairie
Encart dans le bulletin municipal

Site internet : www.survilliers.fr

S'exprimer

Registre de concertation en mairie
Nous écrire : mairiedesurvilliers@mairiesurvilliers.fr

Le site occupé par les Roms enfin dépollué

UN MOIS D'INSTALLATION ILLICITE D'UNE POPULATION ROMS EN JUIN 2020 A SUFFI POUR CRÉER UNE DÉCHETTERIE À CIEL OUVERT, AVEC DES DÉCHETS EN TOUS GENRES, DONT CERTAINS TOXIQUES. DÉPOLLUER LE SITE, CLASSÉ EN ZONE DU PARC NATUREL RÉGIONAL, A ÉTÉ UNE PRIORITÉ POUR LA MUNICIPALITÉ.

UN AN APRÈS, SURVILLIERS MAGAZINE VOUS PROPOSE UN RETOUR SUR CE DOSSIER...



Il est évident qu'une petite commune comme Survilliers ne dispose pas des budgets, des moyens matériels et humains pour faire face à un chantier d'une telle envergure. Effectivement il s'agit de plusieurs tonnes !

390 tonnes de DIB (déchets industriels banals)

152 tonnes de gravats

15 tonnes de bois

8 tonnes de pneus

8 m³ d'amiante

Communauté d'agglomération, Sigidurs, Députée de la circonscription, Région, Département... et enfin Préfecture, tous les acteurs ont été mobilisés face à cette catastrophe écologique subie.

Sol souillé, risque de contamination par les eaux de ruissellement, il fallait agir le plus rapidement possible en plein mois d'août.

La première difficulté a résidé en l'évaluation de cette dépollution sur un site difficilement accessible ; évaluation nécessaire à toute demande de contribution des autres collectivités.

250 000 € : le coût de l'opération

La seconde étape incontournable a été la recherche de subventions auprès des collectivités : les services de la Région et du département puis de la Préfecture ont répondu présent

Phase 1 : destruction du campement et évacuation des déchets par les services techniques, avec la contribution du Sigidurs et la commune de Saint-Witz. Le Sigidurs a permis d'évacuer les 8 tonnes de pneus et 46 tonnes de déchets.

Phase 2 : évacuation des déchets par des professionnels avec l'aide d'engins de chantier. Ce sont plusieurs camions pendant plusieurs semaines qui ont travaillé sur ce plateau jonché de gravats, de matelas, d'électroménagers, pour enfin reprendre la maîtrise du foncier avec un apport de terre nouvelle. Une partie des déchets a pu être recyclé.

« Il a fallu beaucoup d'énergie et un gros travail en commun pour venir à bout de ce fléau. En quelques jours seulement, un véritable trafic de déchets organisé, venus des chantiers d'Ile-de-France, s'est implanté dans nos champs sans que nous soyons en capacité d'y mettre fin. Résultat : plusieurs mois de chantier et un environnement sur lequel il restera des traces. »



Didier WROBLEWSKI, Maire adjoint à l'Environnement, Ecologie, propreté, liaisons douces et mobilier urbain



Que faire pour éviter l'occupation sauvage des espaces publics ?

AFIN D'ÉVITER L'INSTALLATION ILLICITE DE GENS DU VOYAGE SUR DES TERRAINS COMMUNAUX, COMME L'ANNÉE DERNIÈRE SUR LE STADE, LA MUNICIPALITÉ A DÉCIDÉ DE PRENDRE DES MESURES POUR SÉCURISER LES DIFFÉRENTS SITES LES PLUS EXPOSÉS, GRÂCE À L'AMÉNAGEMENT D'ENROCHEMENT ET DE PORTIQUES DE PROTECTION. EN EFFET, IL EST APPARU JUDICIEUX DE METTRE EN PLACE CES DISPOSITIFS ANTI-INTRUSION POUR NE PAS AVOIR À ENGAGER DES PROCÉDURES LONGUES ET COÛTEUSES.

Les espaces publics situés vers le stade sont en tête de liste des sites dits sensibles que la municipalité a souhaité rendre inaccessibles aux caravanes et autres occupations sauvages. Les terrains « convoités » ont été pourvus de portiques de protection et autres équipements.



Ainsi des blocs de pierre, des blocs de béton et une barrière métallique ont été installés au stade et sur les terrains de pétanque, ainsi qu'en bas de la rue d'Enfresne et sous le pont de l'autoroute pour éviter le passage de véhicules et le stationnement.

Coté piscine et côté chemin de la Chapelle, les lieux ont été sécurisés avec des blocs de pierre et une barrière métallique.

Ce sont des lieux qui pouvaient être facilement occupés, avec de l'éclairage public pour se raccorder et de l'eau depuis les bornes à incendie...



Ces dispositifs sont avant tout dissuasifs, ils ne garantissent pas pour autant qu'aucun camp ne s'installera dans les espaces publics. Les communes restent toujours démunies face à ces occupations sauvages.

Handicap et accessibilité

LA COMMISSION HANDICAP PERMET UN DIALOGUE ENTRE ÉLUS MUNICIPAUX ET HABITANTS. ELLE POURSUIT SES MISSIONS POUR QUE LA PRISE EN COMPTE DES HANDICAPS DEVIENNE UN RÉFLEXE DANS LES PROJETS DE LA COLLECTIVITÉ.

EN AMÉLIORANT LA QUALITÉ DE VIE DES CITOYENS, EN ANTICIPANT LES CONSÉQUENCES SOCIALES ET ÉCONOMIQUES DE L'ALLONGEMENT DE L'ESPÉRANCE DE VIE, L'ACCESSIBILITÉ CONTRIBUE AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DE LA VILLE.

Rencontre avec Laurent Carlier, conseiller municipal

Surveilliers mag. Quelles sont les actions menées par la commission handicap dont vous faites partie ?

Laurent Carlier : Une réflexion a été initiée avec la commission handicap sur les différentes problématiques rencontrées par les personnes handicapées ou à mobilité réduite, mais aussi pour les personnes qui se déplacent avec des poussettes. L'objectif étant de permettre à chacun de participer pleinement à tous les aspects de la vie sociale. Des projets de réaménagement de plusieurs équipements communaux sont actuellement en cours. Malgré les difficultés liées à la nature du bâtiment, des travaux d'accès à la mairie ont commencé.

Surveilliers mag. Vous pouvez nous en dire plus sur les travaux d'accès à la mairie ?

Laurent Carlier : Un cheminement avec accès à l'arrière de la mairie est prévu. Une allée permet de rejoindre une rampe avec accès grâce à un élévateur. Il suffit d'appuyer sur le bouton d'appel pour prévenir l'agent d'accueil. L'ancien sol en graviers n'était pas praticable pour une personne à mobilité réduite, à ce jour il a été remplacé par une dalle en béton beaucoup plus accessible.

Surveilliers mag. Est-ce que d'autres travaux sont prévus sur la commune ?

Laurent Carlier : Des travaux sont planifiés au niveau du gymnase, notamment la modification de la première marche de l'entrée du gymnase et l'installation d'une rambarde de sécurité sur les escaliers de l'entrée principale. La réfection de l'allée menant aux courts de tennis sera programmée prochainement.

Surveilliers mag. Qu'en est-il du stationnement automobile ?

Laurent Carlier : Nous allons revoir l'emplacement de certaines places de stationnement et les mettre aux normes pour qu'elles soient adaptées et facilement repérables, avec une double signalisation au sol (peinture en résine bleue) et en hauteur (avec des panneaux signalétiques).

Les peintures au sol ont commencé au gymnase, au cimetière et à la bibliothèque.

Ces places de stationnement sont dédiées uniquement aux personnes handicapées et nous comptons sur le civisme des habitants pour respecter la réglementation.



Milord est de retour...



Pour le plus grand bonheur des Survillois, Milord a repris ses habitudes tout près de vous. Il flâne entre la Garenne du Houx et le Parc de la mairie. C'est une chance extraordinaire de pouvoir admirer cet animal majestueux. Au fil des semaines, on voit sa ramure grandir et il deviendra un magnifique roi de la forêt. Il repartira plus loin, dans les bois, à la saison des amours, vers le mois de Septembre.

En attendant, promeneurs, vous pourrez l'observer au détour d'un chemin. Cependant, **le cerf reste un animal sauvage, nous vous invitons donc à la prudence** : attention à ne pas l'effaroucher, attention à vos enfants et pensez à garder vos chiens en laisse.

Respecter sa tranquillité, c'est un cadeau qu'il nous fait d'être là, si proche des hommes.

La Maison de santé pluridiscipli

Rappel de la genèse du projet

Dès 2015, Jean-Noël MOISSET, maire à l'époque, avait perçu la nécessité d'une maison médicale pluridisciplinaire. Convaincu que ce dispositif était l'inéluctable désert médical qui se profilait, il confie alors le projet à son conseil municipal. ROLDAO-MARTINS qui se lance sur l'étude.

Le premier enjeu a été de rassembler les professionnels de santé du territoire qui semblait bien lointain. Le docteur Joly, médecin généraliste à Surveilliers, et professeur à la faculté de médecine fut le moteur du projet. Un long processus d'études, de réflexions sur le projet de santé, et d'éta

Les professionnels de santé

Généralistes

Dr. Anne LANKAR-KOBRYNE
Dr. Paula BOGHEANU
1 troisième docteur attendu

Pédicure podologue

Georges DE LIMA

Diététicienne *

Marlyse YABI

Infirmières

Valérie RENAULT ECOMARD
Johany FOCAS

Sophrologue *

Mme DEURKISE DIAS

Laboratoire d'analyses

Sydonie CIAKO
Permanence le vendredi matin

Psychologue

Nadège MADRANGES

Pédiatre

Dr. NIAR

Kinésithérapeute

Georges CHARON

Sage-femme *

Nadia KESSALI

Ostéopathe

Laure LEVALLARD

* installation prévue en septembre



iplinaire a ouvert ses portes

essité d'implanter sur la commune
itif permettrait de contrebalancer
son adjointe aux finances, Adeline

du territoire autour de ce projet
ste depuis de nombreuses années
groupe qui s'est alors lancé dans
l'étapes administratives.



Une inauguration en grande pompe !

Cet ambitieux projet, porté de longue date, est inauguré le Mercredi 26 Mai 2021 à 11h30 en présence de : Madame la Députée, **Zivka PARK**, Madame la Vice-Présidente de la Région Ile-de-France, **Stéphanie VON EUW**, Madame et Monsieur les conseillers départementaux, **Isabelle RUSIN** et **Anthony ARCIERO**, Monsieur le Président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, **Pascal DOLL**, Madame la Vice-Présidente de communauté d'agglomération en charge de la santé, **Tutem SAHINDAL**, Monsieur le Maire de Saint- Witz, Mesdames et Messieurs les élus de Survilliers et des communes voisines, **Jean-Noël MOISSET**, Mesdames et Messieurs les professionnels de santé, Messieurs les représentants du SDIS, de la Police et de la Gendarmerie, Monsieur GIRODET, Maître d'œuvre et Mesdames et Messieurs les représentant des entreprises partenaires, Mesdames et Messieurs les riverains.

Cette maison médicale pluridisciplinaire, qui a ouvert ses portes le 02 juin, répondra aux besoins de la population et garantira l'accès aux soins de tous les habitants, dans un contexte généralisé de pénurie de professionnels de santé.

D'ici septembre, plusieurs professionnels vont venir compléter l'équipe existante.





**FESTIVAL
DE LITTÉRATURE
JEUNESSE**

LIVRE COMME L'AIR

du 25 mai au 15 juillet 2021

Expositions

Ateliers

Rencontres

Spectacles

Dédicaces

**DANS LES MÉDIATHÈQUES DE ROISSY PAYS DE FRANCE
ET LES LIEUX PARTENAIRES**

  [ROISSYPAYSDEFRANCE.FR](https://www.roissypaysdefrance.fr)


val
d'oise
le département

MÉDIATHÈQUES
ROISSY PAYS DE FRANCE

**Roissy
Pays de
France**
Communauté
d'agglomération



L'heure CIVIQUE

APPEL A LA MOBILISATION SOLIDAIRE!

**Et si je donnais une heure
par mois pour aider un voisin?**

Chacun d'entre nous peut le faire !

Inscrivez-vous sur

survilliers.lheurecivique.fr



Adeline ROLDAO
Maire de Survilliers



Nadine Racault
Déléguée
Intergénérationnelle
et mobilité



Nelie Lecki
Maire adjointe
Urbanisme, Affaires
juridiques, citoyenneté

**On compte sur vous.
Merci de tout coeur !**



Une initiative de
la mairie de Survilliers

et de

**VOISINS
SOLIDAIRES**
Les bons côtés d'être à côté

L'heure civique : et si on s'entraidait entre voisins ?

INITIÉE PAR LE CRÉATEUR DE LA FÊTE DES VOISINS ET DE VOISINS SOLIDAIRES ET ADOPTÉE PAR LA MUNICIPALITÉ, L'HEURE CIVIQUE PERMET DE PARTICIPER À UNE ACTION ORGANISÉE DE SOLIDARITÉ DANS LE QUARTIER OU D'AIDER, DE MANIÈRE INFORMELLE, UN VOISIN QUI EN A BESOIN. COMMENT RELANCER LE FORMIDABLE ÉLAN DE SOLIDARITÉ QU'IL Y A EU PENDANT LE PREMIER CONFINEMENT ? COMMENT LA GÉNÉROSITÉ CITOYENNE PEUT IRRIGUER L'ACTION PUBLIQUE ? C'EST TOUT L'OBJECTIF DE CETTE BELLE INITIATIVE.

Miser sur la solidarité

Malgré cette période compliquée, on peut essayer de donner un peu de son temps aux autres. Un étudiant qui souhaite donner une heure de soutien scolaire à des enfants, un retraité qui propose de faire les courses ou quelques travaux de bricolage pour une personne plus âgée, ... Les possibilités sont nombreuses !

Comment ça marche ?

- 1 Vous vous inscrivez sur le site survilliers.lheurecivique.fr
- 2 Nous vous invitons à **une visio de présentation** du dispositif.
- 3 Nous vous proposons un court **entretien téléphonique**. Deux façons d'agir, soit de manière organisée en fonction de **besoins des associations**, soit de manière individuelle, vis-à-vis de votre **voisinage**.
- 4 Une ou deux fois par an, nous pourrons **nous retrouver de manière conviviale** pour nous connaître et partager nos expériences.



Au printemps dernier, lors des précédents confinements, vous avez été nombreux à mener des actions solidaires auprès des seniors ou des plus exposés. Jeunes, moins jeunes vous avez été nombreux à montrer de la générosité, animés par une même volonté : celle d'aider.

La solidarité, la citoyenneté, c'est l'affaire de tous ! C'est pourquoi, j'ai souhaité que vos actions perdurent car beaucoup d'entre vous ont envie de continuer à s'impliquer mais ne savent pas comment faire.

J'ai donc proposé à Madame le Maire de lancer à Survilliers «l'heure civique Survilloise». Nous rejoignons ainsi un grand mouvement National et cela va permettre à tous ceux qui le souhaitent de donner 1 heure de leur temps par mois pour aider un voisin, un senior, un jeune. C'est possible ! Chacun d'entre nous peut le faire et avec cet élan de solidarité à Survilliers, vos actions iront bien au delà du confinement.

Survilliers est la première commune du Val d'oise à mettre en place cette action solidaire.

*Depuis la mise en place de la plateforme, nous avons déjà **60 inscrits**. Merci !*

Pour apporter votre soutien, vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année soit sur le site internet : survilliers.lheurecivique.fr, soit par téléphone au 01.34.68.26.00.

Vous souhaitez bénéficier de cette heure, vous pouvez également le faire en signalant votre besoin à la mairie. Toutes les offres et les demandes me seront transmises. Vous serez tous contactés !

Je compte sur vous ! Et surtout, je n'oublie pas que si j'ai souhaité mettre en place cette action solidaire, c'est vous qui m'en avez donné l'envie ! Encore MERCI.

Nadine RACAULT, conseillère déléguée Intergénérationnel et Mobilité

Et concrètement, ça donne quoi ?

Le samedi 5 juin a lieu la première action collective : un nettoyage du village. Organisée par quartier, cette collecte des déchets a permis de créer du lien social. Si les gens se connaissent un peu mieux, la morosité et l'insécurité diminuent. C'est l'esprit de Voisins Solidaires.

Vivre dans un environnement agréable, respecter la nature, c'est l'affaire de tous. Merci à tous les volontaires qui ont participé à l'opération Survilliers village propre !



Une belle équipe mobilisée. Se retrouver et agir pour mieux vivre ensemble, partager de belles valeurs de solidarité, faire de belles rencontres... C'est l'esprit de l'heure civique survilloise.

**VOISINS
SOLIDAIRES**
Les bons côtés d'être à côté

Quelle belle dynamique pour notre village. Bravo à tous les volontaires de l'heure civique Survilloise et à tous petits et grands qui se sont mobilisés ce matin pour l'opération village propre !



De nombreux enfants se sont mobilisés pour l'opération SURVILLIERS village propre. Il n'y a pas d'âge pour participer à des actions citoyennes.

Quoi de neuf à l'accueil

EN CE DÉBUT D'ANNÉE, nos équipes d'animation redoublent d'attention pour accueillir les jeunes Survillois dans **un cadre sécurisant, dans un climat de bienveillance** optimal et en proposant des activités éducatives adaptées à chaque tranche d'âge selon les compétences des animateurs et des ATSEM.

Ce sont ainsi **3 temps d'accueil (matin, pause méridienne et soir) sur lesquels des activités sont proposées**. Les équipes (ATSEM, animation, entretien, restauration) restent à l'écoute des publics en favorisant une relation individualisée (selon les spécificités de chacun) dans l'intérêt collectif.



DÉBUT AVRIL, les décisions gouvernementales de confinement et de fermeture des écoles nous ont amenés à **mettre en place un accueil aux enfants des parents exerçant un métier indispensable à la gestion de la crise sanitaire**.

Une opportunité pour le public accueilli qui a ainsi pu bénéficier d'une attention encore plus individualisée sur les temps de présence ; L'objectif des équipes étant d'offrir des vacances différentes aux enfants tout en conservant le plaisir de se retrouver.



TOUR D'HORIZON DES ACTIVITÉS

A Romain Rolland : Stop déchets tous les vendredis, énigmes-charades, partenariat avec le service sports jeunesse (avec Angélique et Jean-François), accompagnement individualisé le midi pour les enfants en situation de handicap ou ayant des besoins spécifiques.

Au Colombier élémentaire : Concours, grands jeux, l'enfant acteur via des débats, des espaces de paroles, partenariat avec le service sports/ jeunesse sur le passage en 6ème notamment.

Au Jardin Frémin : Projet « découverte du monde » en Italie, au Mexique et en Inde.

Au Colombier maternelle : Travail sur le plaisir d'être ensemble à déjeuner (pour tendre à l'autonomie des enfants), le faire-ensemble.

A l'accueil de loisirs : Cuisine moléculaire, labo des sciences, activités manuelles pour décorer les salles, activités artistiques (chant...), atelier de construction (kapla, légo...).



accueil de loisirs ?



À LA BIBLIOTHÈQUE...

Un partenariat a été mis en place avec la bibliothèque, où Joëlle et Célia nous accueillent chaleureusement tous les mercredis de 14h à 15h.

Au programme : des lectures dirigées, mais également **découverte en autonomie des lieux pour inciter les enfants à revenir avec les parents, aussi pour le plaisir de lire**, de feuilleter, de fouiner.

Un prêt de livres liés aux thématiques des temps extra-scolaires et péri-scolaires est désormais ancré dans nos pratiques.



A VENIR

- Des actions en faveur des droits de l'enfant (en mai), sensibilisation à la santé, à l'hygiène (alimentation, tri, etc...), et du sport (J.O de Tokyo 2021).
- L'accueil de l'illustratrice Kotimi au mois de juin pour des ateliers de calligraphie, proposés par la bibliothèque de Survilliers en lien avec la communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

Enseigner avec le numérique

AUJOURD'HUI, DANS UNE SOCIÉTÉ OÙ LA TECHNOLOGIE DEVIENT OMNIPRÉSENTE, L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES EST DEVENUE UNE PRIORITÉ POUR L'ÉDUCATION NATIONALE.

L'utilisation des tableaux numériques est une manière de faire entrer l'école dans l'ère du numérique, avec pour objectif de préparer chaque élève à une responsabilité citoyenne vis-à-vis du numérique et de les former à la maîtrise de ces nouvelles technologies.

Le numérique fait partie intégrante des nouveaux programmes et l'Education Nationale souhaite qu'il soit intégré dans toutes les disciplines. C'est aussi une manière de lutter contre les inégalités en donnant accès à ces outils à tous les élèves.

A Survilliers, toutes les écoles sont désormais équipées de tableaux numériques interactifs (TNI), de

la maternelle au CM2, ainsi que les classes RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté). Ils sont adaptés à l'âge des élèves et peuvent être utilisés dans toutes sortes d'activités.

Les enseignants déjà formés à ces nouvelles pratiques d'enseignement, constatent une meilleure participation des élèves et un meilleur apprentissage, notamment pour les enfants en difficulté ou en situation de handicap.

“L'accès aux TNI dans nos écoles marque une étape importante dans l'évolution de méthodes de travail. En effet, toutes nos classes d'écoles primaires ainsi que nos grandes sections de maternelles sont maintenant équipées de tableaux numériques.



Un véritable soulagement pour nos instituteurs, une nouvelle façon de travailler avec les enfants qui permet d'évoluer avec son temps. Fini le tableau noir et ses craies, bienvenue à ces nouveaux tableaux dernier cri qui facilitent l'apprentissage.

Les ordinateurs ont été équipés de logiciels demandés par nos directrices et une formation a été proposée par M. Lafrizi afin d'optimiser les possibilités offertes par ces nouveaux outils.

Sandrine FILLASTRE, maire adjointe au Pôle Education



Ecole maternelle du Colombier - M. LAFRIZI, conseiller délégué au Numérique, apporte son aide pour la prise en main lors de l'installation.

Projet Territoires Numériques Educatifs dans le Val d'Oise

Le département du Val d'Oise a été retenu dans le cadre d'un projet d'investissement d'avenir visant le déploiement d'équipements (tablettes, etc...) et de formations dédiées au numérique.

L'Etat accompagne le développement de solutions numériques qui aideront les enseignants dans leur quotidien et qui permettront d'augmenter l'interactivité

élèves/enseignants.

A terme, ce nouveau dispositif permettra une continuité pédagogique en cas de rupture des enseignements en présentiel, il aura également un impact sur les pratiques d'enseignement des professeurs et sur les stratégies d'apprentissage des élèves.

Rénovation de l'éclairage dans les écoles

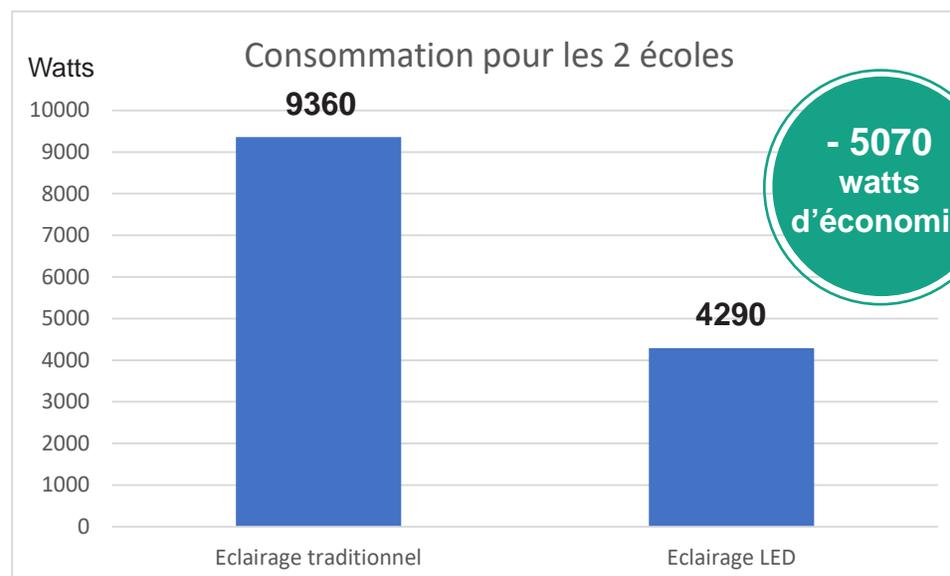
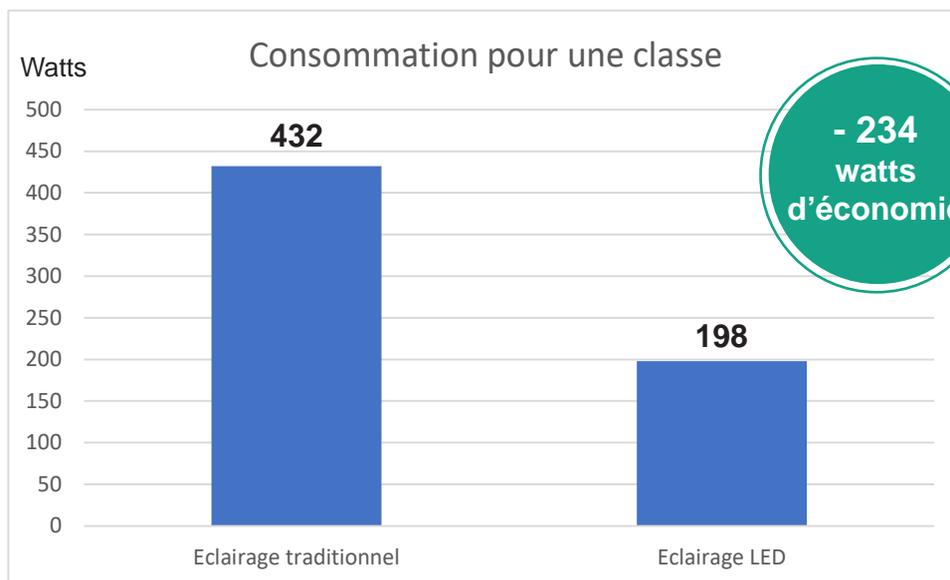
CHERCHEURS ET MÉDECINS L'ONT PROUVÉ : L'AMÉLIORATION DE L'ÉCLAIRAGE DANS LES ÉCOLES FAVORISE L'ATTENTION ET LA CONCENTRATION DES ÉLÈVES ET CONSTITUE UN MEILLEUR CONFORT POUR L'ENSEMBLE DU PERSONNEL.

UN INVESTISSEMENT RAISONNÉ, À LONG TERME, RÉDUIT LES COÛTS DE CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE ET DE MAINTENANCE. CETTE IMPORTANTE RÉDUCTION A ÉTÉ PRISE EN COMPTE LORS DE L'ÉLABORATION DU PROJET DE RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE À SURVILLIERS.

Première phase d'investissement : Groupe scolaire du Colombier

Pour les écoles maternelles et primaires, les travaux sont actuellement en cours. La municipalité a choisi d'équiper toutes les classes d'un système d'éclairage 100% LED, qui présente une grande efficacité lumineuse et une longue durée de vie.

DONNÉES EN CHIFFRES



« Les collectivités ont beaucoup à gagner en favorisant la gestion de l'éclairage dans les écoles, un meilleur confort pour les élèves et une facture d'électricité réduite. »

Lutter contre le décrochage scolaire

TOUS LES ANS, 150000 ÉLÈVES QUITTENT LE SYSTÈME SCOLAIRE SANS DIPLÔME, SOIT PRÈS D'UN JEUNE SUR CINQ. LA CRISE SANITAIRE A MULTIPLIÉ LES CAS DE DÉCROCHAGE SCOLAIRE. COMMENT FAIRE POUR IDENTIFIER LES ÉLÈVES À RISQUE ? QUELLES ACTIONS PEUT-ON METTRE EN PLACE POUR PRÉVENIR CES SITUATIONS ET REMETTRE SUR LES RAILS LES JEUNES QUI SONT SORTIS DU SYSTÈME ?

Le collège de Fosses, les services jeunesse de Fosses, de Survilliers et l'association Image, se mobilisent pour lutter contre le décrochage scolaire.

LES OBJECTIFS DU PROJET

- Permettre aux jeunes de reprendre confiance en eux.
- Recréer du lien avec l'environnement social, éducatif et familial.
- Se projeter dans l'avenir.
- Devenir acteurs de leur projet de formation et d'insertion.

LE PROJET EN ACTIONS

La commune de Survilliers accueille des jeunes pour leur permettre de découvrir le monde du travail, et notamment découvrir de façon concrète, des métiers du service public.

- Agent polyvalent aux Services Techniques : entretien des espaces verts, entretien des bâtiments et de la voirie, propreté des locaux.

- Agent d'animation au Service Périscolaire : encadrement de groupe d'enfants sur la pause méridienne, proposition d'activités.

- Educateur des activités physiques et sportives : animation et encadrement des activités physiques et sportives avec un public diversifié sur la collectivité et les écoles.

Un exposé avec débat :

Les métiers présentés seront, les métiers de la gendarmerie, d'animateur et d'agent technique. Seront abordés : les conditions de travail, les études effectuées, les compétences requises, les débouchés, et le salaire.

Un entretien individuel pour :

- Permettre aux intervenant jeunesse de connaître sur le plan personnel les jeunes.
- Evaluer les intérêts, les motivations et les objectifs des jeunes
- Accompagner les jeunes dans leurs recherches.
- Leur donner une perspective d'avenir.
- Définir un projet professionnel.



Favoriser le dialogue et les échanges



Dans le cadre d'une thématique portant sur la formation et l'emploi des jeunes, une concertation a eu lieu le samedi 29 mai 2021 à Goussainville. Initiée par le club des acteurs du Grand Roissy, qui regroupe trois intercommunalités, cette rencontre a permis un échange entre des jeunes, dont deux jeunes de Surveilliers, Wague Darry et Younes El Arrassi, et les représentants de l'emploi de ce club, dont Jean-Noël Moisset et Chantal Romand.

Ce fut l'occasion de donner la parole aux jeunes, d'échanger sur les difficultés qu'ils rencontrent en termes d'accès à la formation et à l'emploi.

Conversation avec Xavier Bizet, responsable du futur Service Jeunesse

Surveilliers Mag. : *Qu'avez-vous pensé de cette rencontre ? En est-il sorti quelque chose de positif ?*

Xavier BIZET : *C'est toujours constructif de prendre l'avis des jeunes. Cette journée a fait ressortir que les jeunes ont le sentiment de manquer d'informations sur ce qu'il existe en termes de formation, d'emploi. Ils souhaitent des actions plus concrètes.*

Surveilliers Mag. : *Qu'est-ce que le Service Jeunesse va proposer à la rentrée concernant la thématique de l'emploi ?*

Xavier BIZET : *Un pôle Informations Jeunesse va ouvrir avec un espace numérique, de la documentation, des informations pratiques, pour les jeunes de 13-25 ans pour les aider dans leur orientation scolaire et professionnelle. On pourra les orienter vers les partenaires tels que la Mission Locale de l'Est du Val d'Oise ou le CIDJ. Nous souhaitons mettre en place des stages d'immersion dans les entreprises de la commune pour découvrir des métiers, ainsi que des chantiers jeunes qui leur permettront de financer le permis de conduire ou le BAFA.*



Vieillir c Répondre aux enjeux du viei

DE NOMBREUSES ÉTUDES MONTRENT QU'À L'HORIZON 2050 LA FRANCE COMPTERA 4,8 MILLIONS DE PEU
(NÉS APRÈS-GUERRE) VONT ENTRER DANS LE GRAND ÂGE À PARTIR DE 2030, C'EST UN DES DÉFIS MAJEUR

Séniorité : professionnalisme, qualité, humanité

Séniorité est une structure qui offre une multitude de services d'aide adaptée aux personnes âgées ou malades de longue durée, dans les tâches domestiques, avec le souci constant de favoriser leur autonomie, leur bien-être et ainsi contribuer au maintien à domicile.

En cours d'agrément en tant qu'entreprise solidaire d'utilité sociale, Séniorité s'est installée à Survilliers le 15 Février 2021 et compte actuellement 3 salariés.

SÉNIORITÉ PROPOSE :

- Une assistance aux personnes âgées et dépendantes Aide aux déplacements, au lever, au coucher, à la toilette, à l'habillage. Surveillance à la prise de repas et des médicaments. Accompagnement aux courses, à la vie sociale et familiale.
- L'entretien du logement et du linge, le repassage.
- Les petits travaux de jardinage et bricolage.
- La garde d'enfants.

AVANTAGE FISCAL



En souscrivant à nos services auprès de Séniorité, vous avez la possibilité de pouvoir bénéficier de 50% de réduction ou crédit d'impôts, c'est à dire que la moitié des dépenses engagées dans l'année peuvent être déduites de vos impôts l'année suivante.

Si vous êtes imposable : 50% de réduction d'impôt, sur les heures effectuées à votre domicile.

Si vous êtes non imposable : 50% de crédit d'impôt, sur les heures effectuées à votre domicile.

HORAIRES :

Du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 13h30-17h

Contact : 07 67 91 80 68

Adresse : Rue des Fers 95470 Survilliers



L'équipe Séniorité, Madame Zaina OCHARGUE, directrice

chez soi vieillesse de la population

PERSONNES DE PLUS DE 85 ANS, CONTRE 1,5 MILLIONS ACTUELLEMENT. LES ENFANTS DU BABY-BOOM
MAJEURS AUQUEL SERA CONFRONTÉ LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DANS LES PROCHAINES ANNÉES.



Des services pour tous

« Nos services ne sont pas seulement destinés aux seniors, même s'il y a un réel besoin dans ce domaine. Nous intervenons également chez de personnes plus jeunes qui ont besoin d'heures pour le repassage, du ménage, etc...

Nous recrutons encore des salariés et souhaitons favoriser l'emploi local. », expliquent les responsables de la structure.

« Le maintien des personnes à domicile est une des priorités des années à venir. Il faudra composer avec le vieillissement de la population et adapter l'offre pour garantir l'autonomie des personnes âgées le plus longtemps possible. L'objectif sera de répondre à une aspiration partagée par la quasi-totalité de la population : vivre le plus longtemps possible à domicile. », précise Mme la Maire.

Et d'ajouter : « La municipalité est très heureuse de pouvoir accueillir à Survilliers, une structure telle que Séniorité. »



DES TABLETTES NUMÉRIQUES POUR MAINTENIR LE LIEN

« Nous avons pour projet de développer l'utilisation de tablettes numériques pour maintenir le lien entre les seniors chez qui nous intervenons et leur famille. En cette période d'isolement, le lien social est primordial. Notre projet est soutenu par le département du Val d'Oise. »



directrice, Madame Djida TECHTACH, présidente fondatrice, et leurs trois salariés.

L'engagement d'un service civique au club de foot



Rencontre avec Kayiba CAMARA, assistant coach

Survilliers Mag. Pouvez-vous dire quelques mots sur votre parcours ?

Kayiba Camara : *Je suis en licence d'histoire à Paris VII Diderot et je souhaite être archéologue ou professeur d'histoire.*

Survilliers Mag. Comment avez-vous été recruté par le club de foot ?

Kayiba Camara : *Je suis un ancien joueur du club de Survilliers. J'ai été recruté en service civique en septembre 2020 et j'entraîne toutes les catégories de jeunes de 5 à 16 ans. Philippe Lucas et Hocine Dahmat, les responsables du club, me connaissaient et ont jugé que j'étais sérieux, rigoureux et motivé, ils m'ont donc proposé de travailler avec eux. Être assistant coach me permet de transmettre ma passion du foot aux jeunes, faire ce que j'aime et*

d'avoir aussi un peu d'argent.

Survilliers Mag. Quels projets avez-vous développés pour le club pendant cette année ?

Kayiba Camara : *Mon projet était dans le domaine de la communication. Je voulais développer un site internet pour donner au club plus de visibilité, une image plus professionnelle, et ainsi toucher un public plus large. Ce projet n'est pas totalement abouti à cause de toutes les interruptions dues au Covid. En parallèle, j'ai ouvert un compte Instagram pour toucher les jeunes. Cela prend moins de temps à gérer et c'est presque aussi efficace qu'un site internet. Cela a permis de faire passer de l'information sur les actualités du club, les équipes, la réfection du terrain de foot, l'achat d'un drone, le maillot du club, ...*

Survilliers Mag. Et pour l'année scolaire prochaine, avez-vous d'autres projets ?

Kayiba Camara : *Je suis bien parti pour valider ma licence, donc je vais continuer mes études. En même temps, je pense poursuivre au club hors contrat civique pour finaliser le site internet et publier toutes les photos et vidéos que j'ai réalisées cette année. Je vais aussi démarrer la formation d'entraîneur pour apprendre la pédagogie et être plus efficace.*



Le service civique c'est quoi ?

PRINCIPES

- Un engagement volontaire sur une **mission d'intérêt général**.
- Une durée de **6 à 12 mois**, à raison d'au moins 24 heures hebdomadaires.
- Destiné aux jeunes de **16 à 25 ans**.
- **9 domaines** reconnus **prioritaires** pour la Nation : solidarité, santé, éducation pour tous, culture et loisirs, sport, environnement, mémoire et citoyenneté, développement international et action humanitaire, intervention d'urgence.

Peuvent accueillir des jeunes volontaires, sous réserve de leur agrément par l'Agence du service civique ou par ses délégués territoriaux, les organismes sans but lucratif de droit français et les personnes morales de droit public : services de l'Etat, établissements publics, collectivités territoriales, associations, fondations.

OBJECTIFS

- Mobiliser les jeunes sur les défis sociaux et environnementaux.
- Leur proposer un cadre d'engagement dans lequel ils pourront mûrir, gagner en confiance en eux, en compétences, en s'impliquant sur un projet collectif, au service de la population et en relation directe avec elle.
- Leur permettre de conforter leur apprentissage de la citoyenneté par l'action, de prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

Le service civique est un engagement citoyen. Les compétences acquises durant un service civique doivent pouvoir être identifiées et valorisées dans les cursus de formation secondaire ou supérieure. Elles sont prises en compte dans la validation des acquis de l'expérience.

« C'est avec les jeunes qu'on construit le club de demain. »

Hocine Dahmat et Philippe Lucas, les responsables du club





Interview de Florian FERNAND

UN PROJET PAYSAGER POUR LA COMMUNE

Survilliers mag. : *Quel est votre parcours ? Et comment en êtes-vous arrivé à travailler à Survilliers ?*

Florian FERNAND : *Je suis « tombé dedans » un peu par hasard, je n'étais pas du tout parti pour être jardinier-paysagiste. J'étais plutôt axé sur la menuiserie. J'ai donc passé un BEP à Nantes. Je me suis intéressé dans un premier temps à tout ce qui est matière noble comme le bois. Je voulais être ébéniste à la base, et puis en fin de compte ça ne m'a pas vraiment plu. Je me suis donc tourné vers le jardinage, sachant que je m'occupais déjà de jardins avec des copains et que j'entretenais des maisons. J'ai passé un CAP horticole production pépinière, dans une entreprise privée et j'y suis resté deux ans. Par la suite, je me suis dit pourquoi ne pas continuer, mais cette fois dans le domaine public. J'ai travaillé pour une première mairie pendant un an en tant qu'apprenti, et j'y ai passé un brevet professionnel agricole. Ce qui m'a permis de rentrer réellement dans le monde du travail. Ça fait donc dix ans maintenant que je travaille pour la fonction publique et ça fait huit ans que je suis arrivé dans la région parisienne. J'ai passé sept ans à Aulnay-sous-Bois où j'ai pu m'enrichir de différentes expériences, occuper différents postes et gravir des échelons. J'ai même fini par avoir la chance de devenir responsable d'équipe pendant deux ans et demi. Toute cette expérience m'a beaucoup apporté et me voilà maintenant à Survilliers prêt à transmettre tout ce que j'ai pu apprendre ces dernières années.*

Survilliers mag. : *Quel est votre poste à la Mairie de Survilliers ?*

Florian FERNAND : *La mairie de Survilliers recherchait une personne attirée pour les espaces*

verts. J'ai été recruté comme référent des espaces verts. Je vais superviser tout ce qui est création, aménagement et entretien de ces espaces.

Survilliers mag. : *Les espaces verts de la commune sont-ils suffisamment grands et exploitables pour ce projet ?*

Florian FERNAND : *Oui, tout à fait, il y a une belle surface à exploiter à Survilliers, notamment dans les parties privatisées au Colombier, mais également les nombreux espaces verts de la commune.*

Survilliers mag. : *Que représente le projet paysager pour vous ?*

Florian FERNAND : *Tout d'abord, il représente pour moi un challenge, il y a pas mal de choses à mettre en place, même si certaines ont déjà été réalisées. Nous nous sommes rendu compte qu'il y avait encore des améliorations à apporter notamment au niveau des périodes et des saisons de l'année. Effectivement, c'est assez technique au niveau du paysage, on ne peut pas planter des plantes où l'on veut, quand on le veut. Il faut garder également une certaine justesse au niveau de l'image que cela renvoie. Je considère ces espaces comme des vitrines et elles se doivent d'être toujours un minimum fleuries et présentables. On va donc essayer de représenter chaque période de l'année et les rendre présentables en matière de floraison et en apport de divers végétaux. Également j'aimerais faire un travail sur toutes les surfaces et exploiter toute la ville. Ne pas habituer les gens tout le temps aux mêmes choses. Je vais donc essayer d'apporter tout cela à Survilliers.*

Je suis très heureux de faire partie de ce projet, j'ai une équipe très présente et motivée. Nous souhaitons plus que tout apporter un enrichissement à la ville.

Présentation du projet paysager

Des fleurs et des végétaux toute l'année

Dans un premier temps, des valeurs sûres seront mises en avant avec des géraniums, pétunias et ipomées. Ce sont des fleurs déjà connues et appréciées de tous. Mais lors de chaque saison de nouveaux projets vont voir le jour. Pour le moment, c'est le projet estival qui est abordé avec des compositions de jardinières et de vasques florales, composées de plusieurs styles de plantes. Une roseraie, pourrait voir le jour à la fin de l'année ou début de l'année prochaine.

Les compositions sont attendues pour mai, l'idée est de composer une quinzaine de jours avant leur mise en place, de manière à les installer partout en même temps et voir le rendu sur la totalité des secteurs. L'idée est donc de mettre en place sur une courte période la totalité des jardinières.

Le respect de la bio-diversité

Des parcelles seront travaillées progressivement, on y passera beaucoup moins la tondeuse, pour mettre en place tout un processus de bio-diversité et apporter un peu de faune et de flore. Des apports de gazon fleuri seront semés, et avec eux plusieurs insectes en tous genres, et des végétaux ayant besoin de peu d'apport en eau seront favorisés



Les endroits stratégiques

Pour ce qui est des emplacements le carrefour de la bergerie, la place de la Bergerie avec le système de vasques mis en évidence, les jardinières sur les fameuses barrières, la façade de l'Hôtel de ville, la rue Jean-Jaurès, la place du calvaire, les bacs de ciment qui se trouvent dans la Grande Rue, seront des endroits idéaux pour accueillir ce projet. Également la maison médicale, qui est prévue pour très bientôt, avec une belle infrastructure et de belle superficie extérieure.

Un point d'honneur sera mis pour ne pas répéter les mêmes choses chaque année et pour proposer des nouveautés.

Beaucoup de temps, de travail et d'énergie vont être fournis dans ce projet pour faire de celui-ci une réussite, la municipalité espère qu'il sera apprécié et respecté.



L'entretien et la ges

Si quelqu'un aime une fleur qui n'existe qu'à un exemplaire dans les millions et les millions d'étoiles,

Noms des allées



Allée des Amaryllis

Allée des Glaïeuls

Allée des Hibiscus

Allée des Pâquerettes

Allée des Tulipes

Allée des Azalées

Allée des Bruyères

Allée des Capucines

Allée des Tournesols

Allée des Coquelicots

Allée des Cyclamens

Allée des Églantiers

Allée des Freesias

Allée des Gardenias

Allée des Pivoines

Allée des Geraniums

Histoire des cimetières contemporains

À la Révolution, un décret confisque les biens paroissiaux de l'Église, y compris les cimetières. Les cimetières contemporains sont adoptés, ils posent les fondements du cimetière contemporain, de

LA DÉCLARATION ROYALE DU 10 MARS 1776

D'une part, elle interdit l'inhumation dans l'ensemble des lieux de culte, à de très rare exceptions près. Elle statue sur la localisation des cimetières dans leur rapport avec l'habitat.

Ainsi, elle préconise que les cimetières « des villes et des bourgs » qui peuvent être situés à l'enceinte des habitations, pourraient nuire à la salubrité de l'air », doivent être transférés à l'extérieur de la ville. Cette opération de transfert des cimetières urbains.

LE DÉCRET DU 12 JUIN 1804

Il reconnaît aux communes la propriété des cimetières et les principales règles de leur gestion. Les fosses communes, où l'on superposait les corps, disparaissent théoriquement.

Le principe des « concessions de terrains dans les cimetières » y apparaît mais on ne les a pas toujours appliqués. Puis, l'Ordonnance royale du 6 décembre 1843 généralise le régime des concessions de terrain dans les cimetières de France. Ainsi naît le cimetière contemporain.



Ancien cimetière



gestion du cimetière

...les, ça suffit pour qu'il soit heureux quand il les regarde. Il se dit: «Ma fleur est là quelque part...»
Antoine de Saint-Exupéry

ris les cimetières. Deux importants textes réformant la législation
n, dans une perspective avant tout hygiéniste.

très rares exceptions (archevêques, évêques...), et d'autre part,

euvent être agrandis le soient et que ceux qui, « placés dans
être transférés hors de l'enceinte. Ainsi débute une complexe et

les d'établissement de nouveaux cimetières sont édictées.
nement au profit de la fosse individuelle, séparée de ses voisines. Le
on jugeait à l'époque, à tort, qu'elles resteraient exceptionnelles.
oncessions et le transfert des cimetières à toutes les communes

Réhabilitation et état des lieux du cimetière de Survilliers

La commune a initié un programme pluriannuel de réhabilitation du cimetière.

Le préalable était d'**informatiser la gestion du cimetière** en rassemblant et en améliorant les ressources.

Un plan, que vous pouvez découvrir ci-contre, a ainsi été édité. Prochainement installé sur place, il permettra de pouvoir s'orienter en suivant les allées de fleurs.

Par ailleurs, **la commune est confrontée à une autre difficulté : le défaut d'entretien des concessions par les familles.**

En l'absence d'entretien, les monuments funéraires peuvent se détériorer et constituer un danger. De plus, la flore spontanée s'installe et certaines espèces envahissantes prennent racine dans les interstices des monuments, des jardinières et des enclos. A partir de là, elles peuvent essaimer des graines partout dans le cimetière.

La difficulté vient du fait que les agents ne sont pas censés intervenir sur l'espace privé de la concession.

La commune a donc engagé un recensement des tombes défectueuses et invite par le biais d'une petite pancarte, la famille à se manifester.

Sans manifestation des familles après plus de 24 mois, la commune pourra récupérer la concession et engager une restauration... Un long processus donc !

Noms des allées



Allée des Lys



Allée des magnolias



Allée des Mimosas



Allée des Narcisses



Allée des Iris



Allée des Lauriers



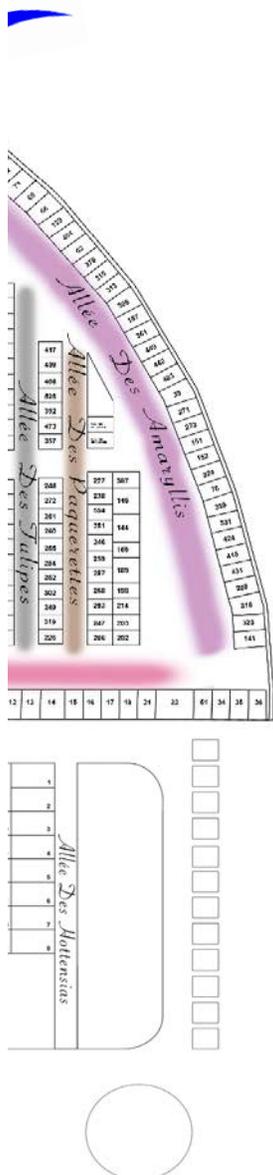
Allée des Jonquilles



Allée des Jacinthes



Allée des Hortensias



LE SAVIEZ VOUS ?

Il existe en France plus de cimetières que de communes. Leur superficie, cumulée, n'est pas négligeable (2 fois la superficie de Paris).



Elections départementales/régionales : 1 raison pour voter

Il est fort probable que les prochaines échéances électorales soient une fois de plus révélatrices du paradoxe français. Ce paradoxe où nous souhaitons toujours plus de décentralisation, en évitant de concentrer tous les pouvoirs sur un Etat « très parisien », en renforçant les prérogatives des collectivités territoriales, plus proches de nous, ce paradoxe où nous avons soif de toujours plus de démocratie.... Et ce paradoxe où les urnes sont boudées, où l'on attend un taux d'abstention record !

Il est d'usage de considérer la participation électorale comme l'un des traits les plus caractéristiques de la bonne santé d'un régime démocratique. Cela signifie-t-il pour autant une panne de civisme et de citoyenneté ? Nombre d'études montrent que le devoir de voter n'est pas remis en cause, mais qu'il obéit à un impératif moral et social moins fort que par le passé. Dans un climat de relative désinstitutionnalisation de la politique, de plus grande individualisation des choix et des convictions personnelles, le droit de ne pas voter acquiert une certaine légitimité.

Concernant les élections départementales et régionales plus particulièrement, le désintérêt des français peut s'expliquer en partie par un manque de compréhension et de lisibilité des institutions. En résumé : à quoi ça sert ? Pourquoi une énième strate ? Ces institutions sont trop éloignées de notre quotidien. Les français identifient parfaitement le Président de la nation et le Maire... Le reste apparaît comme étant un peu plus abstrait.

Cette tribune ne prétend pas lever toutes les objections au fait de ne pas aller voter, ni même apporter des solutions à la résolution de la crise démocratique. Notre volonté est uniquement d'apporter une clef de lecture pragmatique à l'utilité de ce vote.

Nous, équipe municipale avons besoin du support des autres collectivités territoriales, région et département, pour permettre **la réalisation nos projets pour améliorer votre quotidien**. Seuls, sans leur appui, notamment au travers de subventions, la commune ne dispose pas des capacités nécessaires pour la mise en place d'opérations d'envergure.

Choisir des représentants de ces institutions en capacité d'établir des liens forts avec les élus de la commune est un pré-requis essentiel. Nous, élus de Survilliers avons besoin d'interlocuteurs proches des réalités du quotidien, avec lesquels nous pouvons travailler **en toute confiance**, sur les dossiers stratégiques qui contribueront à améliorer votre cadre de vie.

Le 20 et 27 juin, votons pour élire les partenaires de la commune, qui accompagneront nos projets durant les six prochaines années.

L'équipe municipale



Il y a des sujets qui peuvent diviser les élus de la majorité et notre groupe d'opposition municipale comme l'urbanisation de Survilliers ou la fiscalité. En revanche des projets comme la maison médicale nous unissent et nous les accompagnons.

Au début du XXe siècle, Survilliers n'était qu'un village de 500 âmes avant que la Cartoucherie française ne vienne s'installer. Notre village passe d'un monde agricole à un monde industriel. La plus ancienne usine du Val d'Oise apporte une vraie révolution sociale à Survilliers et notamment un service médical tant pour ses personnels que pour les Survillois.

En 1943, lors de la seconde guerre mondiale c'est le docteur Jean Nocton, qui fondera la première PMI du Val d'Oise, rue des Fers. Si ce docteur habitait les logements de la Cartoucherie, c'est bien à domicile, de jour comme de nuit qu'il soignait ses patients et qui a vu naître beaucoup de Survillois. Lors de la construction de la résidence du Colombier c'est au premier étage d'un nouvel immeuble qu'il installe un cabinet avec son associé le docteur Arnaud de Saint-Salvy, ce médecin qui en 1983 devient maire de la commune jusqu'en 2008 et marquera aussi de son empreinte notre village. Puis, le Docteur Serge Joly à l'aube de son départ en retraite et conscient de ce fléau appelé « désert médical », marquera dans le cœur des Survillois autant que dans la pierre par la construction de cette maison de santé. Son enthousiasme à porter ce projet a été autant pertinent que déterminant.

La municipalité a accompagné et joué un rôle essentiel. Nous pouvons remercier l'ancien et l'actuelle maire Jean-Noël Moisset et Adeline Roldao pour leur totale implication dans la réalisation de ce nouvel équipement. Si la volonté et la ténacité sont des prescriptions indispensables pour réaliser un tel projet, d'autres partenaires, comme l'ARS, l'agglomération, le Conseil

SURVILLIERS AUTHENTIQUE

départemental, le Conseil régional sont tout aussi importants que ce soit pour des agréments ou des concours financiers en particulier pour une petite ville comme la nôtre.

Avec 1 commune sur 2 sans médecin généraliste, l'Île-de-France est le premier désert médical français. Mais ici en Val d'Oise, le diagnostic est dramatique : nous avons perdu plus de 350 médecins libéraux en l'espace de dix ans et pas moins de 188 généralistes. Nous ne comptons aujourd'hui que 75 médecins pour 100 000 habitants ! Il est urgent d'agir, et d'accompagner les projets tels que celui-ci.

Pour les professionnels, cette maison de santé permet de rompre avec l'isolement, d'enrichir les pratiques, de diversifier les expertises. Elle jouera également un rôle crucial pour soulager les urgences et limiter le recours à l'hospitalisation, que nos sapeurs-pompiers de Survilliers connaissent bien.

Merci aux professionnels de santé qui ont fait le choix de cet établissement, qui ont fait le choix du Val d'Oise et de Survilliers en particulier.

Du service médical de la cartoucherie à la Maison médicale, saluons les infirmiers et médecins qui ont pris soin des Survillois génération après génération.

De la première pierre en 2019 jusqu'à l'inauguration de cette maison médicale, rendons hommages à tout le personnel médical en première ligne durant cette crise sanitaire inédite. Nous leur augurons du bonheur professionnel à eux, que nous avons applaudis tous les soirs à nos fenêtres.

Anthony Arciero, Christine Sede, Laëtitia Alaphilippe, Daniel Benagou, Nelly Gicquel, Djiey Di Kamara

Ils se sont unis à Survilliers

Daniel SÉNÉCAL et Annie BEAUDEQUIN, le 20 février 2021
Julien GOUPIL et Béatriz VASCONCELOS CERQUEIRA, le 5 juin 2021



Bienvenue à

Daphné NGUBU MAYAMBA, née le 03 août 2020
Diara BAPTISTA AGUIAR, née le 24 janvier 2021
Emilie FIMES, née le 24 janvier 2021
Vanylle ELISABETH, née le 23 février 2021
Jean TRIFAN, né le 09 avril 2021
Malone GUILBERT POIRIAULT, né le 28 avril 2021
Lenny Lemery, né le 10 mai 2021
Adel FERRAG, né le 12 mai 2021
Abdoulaye BAH ELHADJ, né le 20 mai 2021



Pas de publication sans l'autorisation des familles.

Ils nous ont quittés

Thierry CAUDRELIEZ, le 4 février 2021, 60 ans
Monique THEDREL, le 13 février 2021, 70 ans
Andréa BISSON, le 09 mars 2021, 95 ans
Nicole MOUACI, le 17 mars 2021, 85 ans
Jacques GUERIN, le 25 mars 2021, 90 ans
Denise GRONY, le 02 avril 2021, 99 ans
Jean GIRON, le 09 avril 2021, 71 ans
Pierre RISBET, le 13 avril 2021, 84 ans
Françoise BRETON, le 21 mai 2021, 75 ans



Service État Civil : 01.34.68.16.84
sladame@mairiesurvilliers.fr

Vous avez 65 ans et plus,
la Mairie vous propose

un Goûter Champêtre

MERCREDI 14 JUILLET

Dans le parc de la Mairie



GOÛTER CHAMPÊTRE - PARTICIPATION 5 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

A DONNER A L'ACCUEIL DE LA MAIRIE IMPERATIVEMENT AVANT LE MARDI 22 JUIN 2021

Attention, aucune inscription ne sera prise en compte après cette date. Contact mairie : 01 34 68 26 00

NOM : _____

PRÉNOM : _____